



le Cinéma A DU CŒUR

DOSSIER DE PRESSE - 2019

DU 18 AU 24 SEPTEMBRE 2019



ÉDITO

“ Les spectateurs, grâce à leur sortie au cinéma pendant cette semaine de septembre, pourront contribuer à cet élan de générosité au profit des Restos ”

“

C'est l'évènement national solidaire de la rentrée au profit des Restos du Cœur.

Toute la filière du cinéma en France s'est unie avec les Restos du Cœur pour une opération d'une ampleur inédite, « **le Cinéma a du Cœur** »!

C'est une première et nous sommes très heureux de ce nouvel engagement du monde du cinéma à nos côtés, un monde si cher à Coluche.

Les Restos du Cœur et le cinéma ce sont 20 ans de liens et d'histoire au profit des personnes accueillies. Nos « Rendez-vous au cinéma », organisés dans de nombreuses villes et cinémas itinérants en France sont devenus au fil des ans un outil indispensable d'aide à l'insertion, parce que l'accès à la culture est un facteur de lutte contre l'isolement et installe des moments privilégiés d'émotions à partager.

Dans cette **nouvelle opération qui se déroulera du 18 au 24 septembre dans les cinémas partout en France**, le monde du Cinéma nous montre donc une fois de plus son grand cœur.

Les spectateurs, grâce à leur sortie au cinéma pendant cette semaine de septembre, pourront contribuer à cet élan de générosité au profit des Restos du Cœur par **l'achat d'une place au tarif habituel.**

Un moment de détente, un geste simple et un témoignage fort de solidarité pour les plus démunis.

**Alors, allez au cinéma.
Vous y trouverez forcément un film à votre goût!**

”

**Patrice Blanc,
Président de l'Association nationale**

SOMMAIRE

L'opération « Le Cinéma a du Cœur » / PAGE 4

.....

Les partenaires de l'opération / PAGE 5

.....

Les Restos du Cœur : 1 euro pour 1 repas / PAGE 8

.....

Parce qu'un repas ne suffit pas ! / PAGE 9

.....

Les Restos du Cœur et le cinéma, 20 ans d'histoire / PAGE 10

L'OPÉRATION « LE CINÉMA A DU CŒUR »

Un dispositif sans précédent

La Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), la Fédération Nationale des Editeurs de films (FNEF), le Syndicat des Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE) et le Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI) se sont unis pour une opération sans précédent de soutien aux Restos du Cœur.



.....

Pour toute place achetée pendant l'opération (achat direct et tous types de tarifs et d'abonnements), **1 euro sera reversé par la filière cinéma**. Cet euro sera prélevé sur chaque place **sans hausse du prix initial** et reversé sans contrepartie fiscale aux Restos du Cœur.

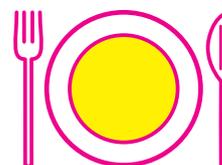
1 PLACE ACHETÉE

=

1 REPAS DISTRIBUÉ

.....

L'engagement des syndicats représentatifs de la profession des exploitants de salle et des éditeurs-distributeurs de films est une incitation de participation pour leurs adhérents et membres et non une obligation. Les salles participant à l'opération afficheront des visuels permettant de les identifier. **Les spectateurs sont invités à se renseigner auprès de leur salle habituelle sur leur participation à l'opération** ainsi que sur celle des films à l'affiche pendant cette semaine.



.....

Un film promotionnel produit par les Restos du Cœur est diffusé dans toutes les salles participant à l'opération depuis le 21 août et jusqu'à la fin de l'opération. Avec le talent bénévole et amical d'Alain Chabat!

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION



La Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF) regroupe la quasi-totalité des 5 900 salles de cinéma françaises

dans toute leur diversité : grandes entreprises nationales, petites et moyennes exploitations, salles art et essai, municipales, etc.

Elle a été créée en 1945. Le rôle fondamental de la FNCF est d'être le représentant de l'ensemble des salles de cinéma face à tous les interlocuteurs potentiels, à commencer par les Pouvoirs Publics : Ministère de la Culture et de la Communication, Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Parlement, etc. Ce rôle est également important auprès des autres organisations professionnelles : auteurs, producteurs, distributeurs, chaînes de télévision, vidéo, etc. La FNCF peut être amenée à intervenir dans tout autre domaine dès lors qu'il concerne l'intérêt général de l'exploitation et du cinéma.



La Fédération nationale des cinémas français est extrêmement fière que, pour la première fois en 2019, les salles de cinéma s'associent aux Restos Du Cœur en apportant avec toute la filière cinématographique un euro par billet de cinéma pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion et en permettant aux spectateurs des cinémas de montrer leur solidarité avec les Restos du Cœur. Merci aux Restos du Cœur ! Du 18 au 24 septembre, Le Cinéma a du Cœur !

Richard PATRY, Président

La promotion du cinéma en salles est l'une des grandes missions de la Fédération. Elle a ainsi réalisé depuis une quinzaine d'années d'importantes campagnes de communication pour promouvoir la salle : « Le cinéma a un espace naturel : les cinémas », « L'émotion grand écran », « Au cinéma, la Star c'est Vous ».

Depuis 2010, la FNCF utilise une nouvelle signature : « Il y a toujours un cinéma proche de vos émotions ». La FNCF a également développé

des opérations de promotion nationales qui rythment le calendrier cinématographique de l'année et qu'elle organise pour l'ensemble des salles de France : Le Printemps du Cinéma au mois de mars et La Fête du Cinéma à la fin du mois de juin.

Elle assure les missions de toute organisation professionnelle : dialogue social, conseil aux adhérents, etc. Son Congrès, qui réunit chaque année plus de 2500 participants à la fin septembre, est devenu l'un des grands rendez-vous de l'année cinématographique.



LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION

La Fédération Nationale des Editeurs de Films (FNEF) rassemble plus de 50 sociétés engagées dans l'édition et la distribution de films de cinéma. Composée d'entreprises de toutes tailles, diffusant tous types de cinématographies sur notre territoire (française, étrangère, découverte, art et essai, patrimoine, animation) et reflétant ainsi la grande diversité du secteur de l'édition cinématographique en France.

L'éditeur-distributeur constitue l'intermédiaire indispensable entre le producteur et la salle de cinéma, entre le film et son public. Il assure l'acquisition, l'édition, la promotion et la commercialisation des films. Concrètement, il fait connaître l'œuvre au public.

La FNEF a été créée en 1945. Elle est depuis cette date un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics concernant l'ensemble des dossiers relatifs à l'édition-distribution des films et constitue un partenaire de référence pour les acteurs du marché (chaînes de télévision, opérateurs V&D, représentants des salles de cinéma, de la production cinématographique, des industries techniques, des auteurs etc.) ou les acteurs institutionnels (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, Ministère de la Culture et de la communication, Parlement, etc.). Elle œuvre à la prise en compte des préoccupations de ses membres et de l'intérêt général du secteur, pour faire vivre la diversité du cinéma et l'engouement des spectateurs pour le 7^{ème} art.

Au plan social, la FNEF est l'organisation qui a été désignée représentative du secteur de l'édition-distribution. A ce titre, elle est en charge du dialogue avec les représentants des salariés de la branche et négocie l'ensemble des accords sociaux.

La FNEF est présidée par Victor HADIDA, Président de la société Metropolitan Filmexport.



“
La FNEF est heureuse que la filière du cinéma se mobilise, dans un même élan, pour soutenir l'action des Restos du Cœur dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le cinéma, qui est par nature une expérience collective, va également prendre une dimension solidaire dans la semaine du 18 au 24 septembre, puisqu'un euro sera reversé aux Restos du Cœur pour chaque place de cinéma achetée. Nous espérons que le public viendra nombreux, avec le même engouement que pour les spectacles des Enfoirés. Nous pensons évidemment à Coluche, et au lien fort qu'il entretenait avec le cinéma.

Victor Hadida, Président

”

* 1 repas = 1 euro. Pour toute place achetée au tarif habituel dans les cinémas participant à l'opération du 18 au 24 septembre 2019, 1 euro sera reversé aux Restos du Cœur par la filière du cinéma, soit l'équivalent d'un repas. Pour plus d'informations rendez-vous sur www.restosducoeur.org

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION

“

Le SDI et ses 38 sociétés adhérentes se réjouissent de s'associer à l'opération « Le Cinéma a du Cœur » qui, la semaine du 18 au 24 septembre, permettra le reversement de 1 euro par place de cinéma achetée aux Restos Du Cœur. Nous saluons cette formidable opération solidaire, qui associe toute la filière cinématographique - producteurs, distributeurs et exploitants - et espérons que les spectateurs seront nombreux au rendez-vous!

Etienne Ollagnier et Anne-Cécile Rolland,
Coprésidents

”

SDI
Syndicat des
Distributeurs
Indépendants

Créé en 1991 et regroupant 38 sociétés, le **Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI)** est une force incontournable de défense des intérêts des sociétés indépendantes de distribution de films cinématographiques. Ses adhérents sont présents dans toutes

les catégories de films : création récente française et étrangère, films jeune public, patrimoine et cinéma documentaire. Les membres du SDI se distinguent par leur désir continu de découvrir de nouveaux auteurs, et des cinématographies rares et ambitieuses, devenant ainsi des instigateurs inlassables du renouvellement de la création. Le Syndicat est présidé par Etienne Ollagnier, fondateur de la société Jour2Fête et de Anne-Cécile Rolland, directrice de la distribution chez Condor Distribution.



DIRE – Distributeurs Indépendants Réunis Européens.

Le syndicat professionnel DIRE, co-présidé par Carole Scotta (Haut et Court) et Éric Lagesse (Pyramide Distribution), a été créé en mai 2005 à Cannes, pour représenter et défendre la distribution indépendante, porteuse de diversité culturelle.

DIRE
Distributeurs Indépendants Réunis Européens

“

DIRE se réjouit que la filière du cinéma soutienne l'action des Restos du Cœur, qui depuis 35 ans luttent sans relâche contre la pauvreté et l'exclusion, en participant à l'opération "Le Cinéma a du Cœur" au cours de laquelle 1€ sera reversé aux Restos du Cœur pour toute place de cinéma achetée la semaine du 18 au 24 septembre. Merci aux Restos du Cœur de cette initiative qui permettra à l'ensemble de la filière cinématographique et aux spectateurs de se montrer solidaires de leur indispensable action.

”

LES RESTOS DU CŒUR : 1 EURO POUR UN REPAS

Depuis bientôt 35 ans, l'**organisation exemplaire des Restos du Cœur** de la négociation des achats aux dons alimentaires, des méthodes rationnelles de stockage et de distribution à l'engagement sans faille des **72 000 bénévoles**, de la maîtrise des frais généraux à l'optimisation des frais des collectes de dons permet d'**évaluer le coût d'un repas à 1 euro**.

L'**aide alimentaire** se décline en plusieurs modes de distribution adaptées aux personnes accueillies :



› **La distribution accompagnée :**

Principale activité en matière d'aide alimentaire, cette mission sociale consiste à distribuer en centre d'activités, des paniers repas à cuisiner chez soi. La distribution accompagnée représente le premier pas vers la réinsertion des personnes accueillies et leur inclusion sociale.



› **Les Restos Bébé du Cœur :**

L'association a créé dans les années 90 une structure spécifiquement adaptée aux jeunes enfants de moins de 12 mois, aux parents et futurs parents. Ce sont des lieux d'accueil, de partage et d'échanges où les parents trouvent une aide matérielle (nourriture adaptée, vêtements, couches, matériel de puériculture, jeux pour enfants en bas âge...).



› **La distribution de repas chauds :**

Toute l'année, des repas chauds sont préparés et servis sur des activités de rue. Les repas chauds peuvent être servis à tout moment de la journée dans des points chauds, des hébergements d'urgence, aux Camions et Bus du Cœur.



130 MILLIONS DE REPAS DISTRIBUÉS EN 2018

PARCE QU'UN REPAS NE SUFFIT PAS !

Les Restos du Cœur ont pour mission d'**apporter une assistance bénévole aux personnes en difficulté**, que ce soit **dans le domaine alimentaire**, par l'accès à des repas gratuits, ou **dans le domaine de l'insertion sociale et économique**, par tout moyen approprié.

Les Restos du Cœur luttent contre la pauvreté et l'exclusion en offrant une aide individualisée aux personnes accueillies. L'aide alimentaire est utilisée comme porte d'entrée vers toute une série de dispositifs contribuant à une insertion durable :



AIDE ALIMENTAIRE



LES RESTOS BÉBÉS DU CŒUR



LOGEMENT ET HÉBERGEMENT
D'URGENCE



SOUTIEN À LA RECHERCHE
D'EMPLOI



AIDE AUX GENS DE LA RUE



ATELIERS DE FRANÇAIS ET
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



ACCÈS AUX DROITS
ET À LA JUSTICE



CULTURE, LOISIRS ET
DÉPARTS EN VACANCES



ACCÈS À INTERNET
ACCOMPAGNÉ



SOUTIEN À LA RECHERCHE
D'EMPLOI



ACCOMPAGNEMENT AU
BUDGET ET AU MICROCRÉDIT



VESTIAIRE ET COIFFURE

LES RESTOS DU CŒUR & LE MONDE DU CINÉMA

20 ans d'histoire

Cette opération « Le Cinéma a du Cœur » est une première, mais les liens entre le monde du cinéma et les Restos du Cœur sont forts depuis des années.

Parmi les activités d'insertion et d'accompagnement, les Restos du Cœur ont développé depuis plus de 20 ans des missions pour l'accès des plus démunis aux activités culturelles. Et le cinéma constitue un lien d'évidence avec le grand acteur de cinéma que fut Coluche. La précarité n'est pas que financière, c'est aussi l'isolement qu'il faut combattre. La culture peut être ce lieu de rencontres et de fraternité par l'émotion partagée dans les séances de cinéma entre bénévoles, personnes accueillies et partenaires du monde du cinéma.

Deux ans après leur création, ces « **Rendez-vous au Cinéma** » rassemblaient environ 15 000 personnes dans 7 départements. Aujourd'hui ce sont **85 000 personnes** dans près de **300 villes en France** qui peuvent se rendre au cinéma!

En 20 ans, ce sont plus de **1,3 million de personnes** accueillies aux Restos qui ont pu **bénéficier de ce dispositif** soutenu par Cinéfinance.

Ces rendez-vous cinéma se déclinent en :

- › **Séances privées** suivies d'échanges autour du film projeté entre personnes accueillies et bénévoles sur place et/ou dans les centres d'activités des Restos (au coin café, dans l'Espace Livre, dans les ateliers...). Ces séances sont essentielles pour créer du lien, de la confiance, du partage, des échanges et pour sortir de l'isolement certains publics (seniors, gens de la rue...).
- › **Séances publiques** auxquelles les personnes peuvent se rendre en toute autonomie. L'activité cinéma s'est étendue très largement sur le territoire, notamment en milieu rural. Elle prend aujourd'hui diverses formes en s'adaptant aux différents publics accueillis par les Restos (notamment le public de la rue) ainsi qu'aux possibilités offertes par les salles de cinéma partenaires : réseaux (UGC, Gaumont-Pathé, CGR cinémas).

Elles sont financées en partie par des subventions extérieures : collectivités territoriales et locales (Conseils Départementaux, Conseils Régionaux, mairies...) et des partenaires extérieurs parapublics ou privés (CAF, banques, fondations, entreprises...).

Des places sont également offertes par les cinémas, mairies (CCAS) ou d'autres associations. Les Restos doivent de plus en plus faire face à une élévation du coût de cette activité (augmentation du prix des places de cinémas) et à une nette réduction des subventions.





CONTACTS PRESSE :

Isabelle SAUVANON, attachée de presse cinéma pour l'événement
isauvanon@yelenacom.fr - 01 75 50 87 96

Magali JACQUEMART, responsable communication des Restos du Cœur
presse@restosducoeur.org - 01 53 32 23 66

Retrouvez toutes nos actions sur www.restosducoeur.org ou sur :



Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Cœur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.

